

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2015 A 20 H 15**

**sous la présidence de
M. Claude MUCKENSTURM, Maire**

Membres présents : Mme ERHOLD et MM.URBAN et BECK Adjoints, M. BURGER, M. MUCKENSTURM Daniel Maire Délégué, Mme FREIDIG, M. KLEIN, Mme AMANN, M. MEYER Maire Délégué, MM. EDER et KRAEHN, Mmes ILTIS et KAUTZMANN, M. ENGEL, Mmes PETER, LEININGER, CANOT et BECKER, MM. INGWEILER et ANTHONI, Mmes MALLO et GRUNENWALD et M. VOGT

Absents excusés avec procuration :

- M. LUX donne procuration à M. BECK.

Absents excusés :

- Mme SCHMITT;
- Mme STEPP

Nombre de Conseillers élus : 27

Nombre de Conseillers en fonction : 27

Nombre de Conseillers présents : 24

CALCUL DU QUORUM : $27 : 2 = 14$.

Le quorum est atteint avec 24 présents au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le Conseil Municipal a été convoqué à la présente réunion le 8 janvier 2015.

Monsieur Claude URBAN, Adjoint au maire est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

01/2015 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2014 :

Copie intégrale du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2014 a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le procès-verbal a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité (Moins 1 abstention : M. EDER).

02/2015 – TARIFS COMMUNAUX POUR L'EXERCICE 2015 :

Le Conseil Municipal,

- VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances lors de sa séance du 16 janvier 2015,
- APRES avoir délibéré,

DEDICE à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs communaux à compter du 1^{er} février 2015 :

I) SALLE POLYVALENTE DE GUNDERSHOFFEN

A) THEATRE – CONCERT – CONFERENCE	
1) grande salle	220 €
2) petite salle n°3	110 €
B) DINER DANSANT	220 €
C) FETES DE FAMILLE – FETES DE CLASSE – TOURNOIS (genre tournois de belote) – APERITIFS – RECEPTIONS	
1) grande salle	130 €
2) petite salle n°3	70 €
D) LOCATION SALLE DE REUNION n° 3 et 5 – l'heure	10 €
E) LOCATION CUISINE	
1) avec traiteur (repas chaud)	70 €
2) réchaud, buffet campagnard	42 €
3) repas froid	15 €
F) LOCATION VAISSELLE – le couvert	0,30 €
G) LOCATION BAR	20 €
H) LOCATION SONORISATION	40 €
I) LOCATION PODIUM	20 €

J) ACTIVITES CULTURELLES – MUSICALES

(Salles 5+6) l'heure

5 €

K) ACTIVITES SPORTIVES

- | | | |
|-----------------------------------|---------|--------|
| 1) sans vestiaires | l'heure | 5 € |
| 2) avec vestiaires (sans douches) | l'heure | 6 € |
| 3) avec vestiaires et douches | l'heure | 6,50 € |

L) EXPOSITIONS (genre aviculture, colombophile)

- | | |
|---|-------|
| 1) grande salle (la journée) | 105 € |
| 2) préparation de la salle (la journée) | 55 € |

Majoration pour sociétés, organismes ou personnes de l'extérieur : 50 %

M) MESSTI gratuit**II) SALLE POLYVALENTE DE GRIESBACH****A) GRANDE SALLE :**

- | | |
|---|-------|
| 1) Fête de famille + manifestations gratuites | 100 € |
| 2) Dîners dansants + manifestations payantes | 135 € |
| 3) 1 bar | 17 € |
| 4) 2 bars | 22 € |

B) LOCATION CUISINE

- | | |
|---|--------|
| 1) pour repas chauds (tout l'équipement – cuisson + lavage) | 85 € |
| 2) pour repas froids (lavage) | 20 € |
| 3) desserte cuisine | 37 € |
| 4) le couvert pièce | 0,30 € |

C) ACTIVITES CULTURELLES, SPORTIVES, MUSICALES

l'heure 5 €

Majoration pour sociétés, organismes ou personnes de l'extérieur : 50 %

D) LOCATION MESSTI gratuit**III) LOCATION ANCIENNE SALLE DE CLASSE D'EBERBACH**

30 €

Majoration pour sociétés, organismes ou personnes de l'extérieur : 50 %

IV) DROITS DE PLACE – MESSTI DE GRIESBACH

- | | | |
|--|---------|-------|
| 1) Scooter | 2 jours | 140 € |
| 2) Manège avions + stand de confiserie | 2 jours | 30 € |
| 3) Mini-scooter | 2 jours | 83 € |

V) DROITS DE PLACE MESSTI DE GUNDERSHOFFEN

(pour la durée du Messti)

- | | |
|--------------------------------------|-----------|
| 1) auto-scooter | 2,50 €/m2 |
| 2) chenille, voltigeur | 2,50 €/m2 |
| 3) manège, auto-scooter pour enfants | 2,00 €/m2 |

Commune de Gundershoffen	
--------------------------	--

4) stand de tir, confiseries	2,00 €/m ²
5) snack-bar	2,00 €/m ²
6) autres stands : habillement, articles en cuir ou de ménage	2,00 €/ml
VI) DROITS DE PLACE MARCHE DE GUNDERSHOFFEN	
1) stand (alimentaire ou autre)	2 €/ml
VII) AUTRES SERVICES	
A) CONCESSION DANS LE CIMETIERE les 2 m ²	100 €
B) COLUMBARIUM	
1) Concession 15 ans	610 €
2) Concession 30 ans	840 €
3) Réouverture de l'alvéole	50 €
D) DROIT DE PLACE TAXI (par emplacement)	130 €
E) BIBLIOTHEQUE	
Droits d'inscription (par an) :	
- Pour les personnes habitant la Commune	4,60 €
- Pour les personnes habitant hors Commune	6,20 €
Amende pour retard par livre et par jour de retard	0,20 €
F) PHOTOCOPIES	
- Format A4 Noir & Blanc	0,20 €
- Format A4 Couleur	0,30 €
- Format A3 Noir & Blanc	0,30 €
- Format A3 Couleur	0,60 €

03/2015 – TARIFS DES LOYERS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2015 :

Le Conseil Municipal,

- APRES avoir entendu l'avis de la Commission des Finances du 16 janvier 2015,
- SUR la proposition de M. le Maire
- APRES avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de maintenir, à compter du 1^{er} janvier 2015, le loyer mensuel des garages des écoles ainsi que celui du local de rangement sis à Griesbach :

- garages : 24 €/mois, soit 288 € l'année
- local de rangement : 21 €/mois, soit 252 € l'année

Il est précisé que les loyers susvisés seront payables globalement pour l'année au cours du 1^{er} trimestre 2015.

Séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2015	4	
--	---	--

04/2015 – SUBVENTIONS 2015 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VU l'avis émis le 16 janvier 2015 par les Commissions Réunies (Finances et Urbanisme) ;
- APRES avoir entendu le rapport de M. le Maire et sur sa proposition ;
- APRES avoir délibéré :

DECIDE :

1. de fixer comme suit, pour l'exercice 2015, les montants individuels des aides et subventions ci-après

- Subvention annuelle aux associations locales :
 - Forfait 250,00 €
 - pour jeunes de moins de 18 ans : 10,00 €
- Subventions aux coopératives scolaires pour les sorties piscine :
 - par entrée et par élève : 4,50 €
- Subventions pour classes transplantées et sortie d'un jour :
 - par jour et par élève pour toutes les écoles hors Collège de Reichshoffen: 9,00 €
 - par jour et par élève pour les élèves du Collège de Reichshoffen: 5,00 €
- Subventions pour ravalement des façades des immeubles d'habitation :
 - Façades ordinaires – par m² : 3,50 €
 - Façades à colombage – par m² : 6,50 €
 - Façades où le colombage recouvert de crépi est restitué - par m² : 8,50 €

2. d'attribuer les subventions ci-après pour l'exercice 2015 :

a) article 20422

Ravalements de façades d'immeubles d'habitation :	7 000,00 €
Conseil de Fabrique Paroisse	
Saint Jacques de Gundershoffen :	8 852,39 € (RAR)
	50 000 €
	(avec délibération préalable)

Total Article 20422 :	65 852,39 €
-----------------------	-------------

b) article 6574	
Associations locales: un total de	8 500 €
Coopératives scolaires pour classes transplantées et sorties d'un jour	6 500 €
Coopératives scolaires pour sorties piscine	11 300 €
Association des Maires du Bas-Rhin	950 €
Amicale des Maires du Canton de Niederbronn-les-Bains	550 €
Association des Paralysés de France	80 €
Association « L'Aide aux handicapés moteurs »	230 €
Association Française des Sclérosés en Plaque	80 €
Association « Perce-Neige »	80 €
Médecins sans frontières	80 €
Association Valentin Haüy	-----
Ecole Alsacienne Chiens Guides d'Aveugles	80 €
Aides Délégation du Bas-Rhin (Lutte contre le SIDA)	80 €
Fondation Albert Schweitzer	80 €
CRESUS	80 €
Divers pour demandes qui seront introduites au cours de l'année 2015 (Ces demandes seront soumises préalablement au Conseil Municipal pour décision)	5 000 €

Total Article 6574 : 33 670 €

c) article 657362 :

C.C.A.S. de Gundershoffen 20 000,-€

d) article 6474 :

Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin 6 150,-€

3. de financer ces subventions sur les crédits à prévoir aux articles correspondants du budget primitif de l'exercice 2015.

05/2015 – DOTATIONS SCOLAIRES 2015 :

Le Conseil Municipal

- APRES avoir entendu l'avis émis le 16 janvier 2015 par les Commissions Réunies (Finances et Urbanisme)
- APRES avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2015 le montant des dotations scolaires à 35,- € (trente-cinq euros) par élève pour l'ensemble des enfants fréquentant les écoles de la Commune (primaires et maternelles).

Ces dotations seront destinées au financement d'acquisitions de fournitures et petit matériel scolaire, éducatif et sportif ainsi que les abonnements à des revues et bulletins pédagogiques.

06/2015 - BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES DE L'EXERCICE 2014 :

Conformément à la loi du 8 février 1995, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune durant l'exercice budgétaire 2014.

Ce bilan est à annexer au compte administratif.

Au cours de l'année 2014, il a été procédé aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

<u>RIVERAINS</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>section</u>	<u>parcelle</u>	<u>Surface (ares)</u>	<u>Total</u>
GLESSER WOLFF Charlotte	Diebelsberg	26	92	7,60	411,60 €
	Diebelsberg	26	93	7,10	

- Cessions :

<u>RIVERAINS</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>section</u>	<u>parcelle</u>	<u>Surface (ares)</u>	<u>Total</u>
/					

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le bilan annuel des opérations immobilières réalisées en 2014. Ce document sera annexé au compte administratif 2014.

07/2015 – LISTE DES MARCHES PUBLICS PASSES AU COURS DE L'ANNEE 2014 :

Marchés de Travaux	N° d'ordre	Objet	Lot	Nom attributaire	Montant (€)
De 4000 à 19999 € HT					
		/			
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.					

Commune de Gundershoffen	
--------------------------	--

	20140107_001	Réalisation d'une fondation pour recevoir une serre.	Unique	SOTRAVES T	31 728,00
	20140107_002	Fourniture et pose d'une passerelle sur le falkensteinerbach	Unique	WILLEM	20 920,00

De 90 000 à 4 999 999,99 € H.T.

	20131101_006	Aménagement d'un carrefour giratoire	Unique	SOTRAVES T	218 909,90
	20140606_003	Remplacement de fermetures à l'école primaire	Unique	NORBA	107 826,00

Marchés de Services	N° d'ordre	Objet	Lot	Nom attributaire	Montant
---------------------	------------	-------	-----	------------------	---------

De 4000 à 19999 € HT

	20140722_004	Concours de maîtrise d'œuvre au profit de l'extension et de la restructuration de la salle polyvalente	Unique	En cours	15 000,00
--	--------------	--	--------	----------	-----------

**20140920 Fourniture gaz
_005**

Déclaré sans suite

CCAS :

Marchés de Fournitures	N° d'ordre	Objet	Lot	Nom attributaire	Montant (€)
De 4000 à 19999 € HT					
	1	Colis de Noël pour les personnes âgées de + 70 ans	2	SUPER U ESCHAU	11 485,80

Le Conseil Municipal,

après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité,

Séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2015	8	
--	---	--

PREND ACTE

du bilan des marchés publics passés au cours de l'exercice 2014.

08/2015 – TABLEAU DE SUIVI DES D.I.A. 2014 :

Exercice, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil Municipal.

Information au Conseil Municipal conformément à la délégation de pouvoir accordé au Maire en vertu de l'article L 2122-22, alinéa 15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<i>Date entrée D.I.A.</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>	<i>Lieu-dit</i>	<i>Ares</i>	<i>Décision</i>	<i>Date notification de la décision</i>
13.01.2014	37	620/42	Rue de Gumbrechtshoffen	1,97	RENONCIATION	13.01.2014
29.01.2014	37	631/14	Kuttenwasen	2,74	RENONCIATION	06.02.2014
		633/14		0,65	RENONCIATION	
03.02.2014	29	422/103	Hagenbuch	8,45	RENONCIATION	03.02.2014
05.02.2014	37	248	6 rue des Rossignols	6,62	RENONCIATION	06.02.2014
24.02.2014	29	420/103	Hagenbuch	6,76	RENONCIATION	25.02.2014
		447/103		8,16	RENONCIATION	
28.02.2014	170 - 4	195/53	18 rue Principale	7,98	RENONCIATION	28.02.2014
06.03.2014	3	243/10	Grand Rue	2,82	RENONCIATION	13.03.2014
		244/10		0,11	RENONCIATION	
04.04.2014	29	489/103	Hagenbuch	5,77	RENONCIATION	07.04.2014
		488/103		6,78	RENONCIATION	
		473/103		5,44	RENONCIATION	
		427/103		6,08	RENONCIATION	
15.04.2014	1	33	Village	3,53	RENONCIATION	23.04.2014
		116/31	49 Grand Rue	4,68	RENONCIATION	
22.04.2014	29	479/103	Hagenbuch	4,86	RENONCIATION	23.04.2014
23.04.2014	12	512	26 rue des Jardins	17,12	RENONCIATION	23.04.2014
25.04.2014	36	367/78	Rue des Genêts	9,85	RENONCIATION	05.05.2014
05.05.2014	114 - 1	33	Village	1,43	RENONCIATION	05.05.2014
		34	31 rue Principale	2,11	RENONCIATION	
	6	50	19 rue du Sable	2,65	RENONCIATION	
		51		0,78	RENONCIATION	
16.06.2014	30	435/129	Schanz	10,03	RENONCIATION	17.06.2014
		543/138		18,04	RENONCIATION	

17.06.2014	29	433/103	Hagenbuch	6,29	RENONCIATION	17.06.2014
		428/103		6,58	RENONCIATION	
		490/103		5,77	RENONCIATION	
23.06.2014	37	345/248	8 rue du Bosquet	7,65	RENONCIATION	03.07.2014
04.07.2014	8	366/68	1 rue des Primevères	8,02	RENONCIATION	04.07.2014
09.07.2014	37	426/248	27 rue du Merle	8,88	RENONCIATION	10.07.2014
16.07.2014	3	242/39	5 rue des Sabotiers	4,26	RENONCIATION	17.07.2014
		257/36	rue des Sabotiers	6,74	RENONCIATION	
17.07.2014	29	420/103	Hagenbuch	6,76	RENONCIATION	17.07.2014
		440/103		6,82	RENONCIATION	
27.07.2014	4	131/53	11 Grand Rue	2,32	RENONCIATION	28.07.2014
		181/53		1,09	RENONCIATION	
28.07.2014	5	278/122	15 rue des Chênes	7,07	RENONCIATION	01.08.2014
		310/122	5 rue des Jardins	6,58	RENONCIATION	
		312/120	Kohlgarten	2,42	RENONCIATION	
18.08.2014	37	624/127	14 rue des Gumbrechtshofen	8,02	RENONCIATION	15.09.2014
		627/130		2,99	RENONCIATION	
07.10.2014	29	482/103	Hagenbuch	6,98	RENONCIATION	13.10.2014
17.10.2014	2	239/39	84 Grand Rue	16,72	RENONCIATION	17.10.2014
12.11.2014	37	248	6 rue des Rossignols	6,62	RENONCIATION	17.11.2014
03.12.2014	19	87/46	Ingelshof	6,59	RENONCIATION	05.12.2014
	20	422/318		5,82	RENONCIATION	
		424/318		11,92	RENONCIATION	
08.12.2014	17	2	Rott	0,39	RENONCIATION	09.12.2014
		123/1	1 rue Principale	6,76	RENONCIATION	
		168/43	Brunmatt	1,28	RENONCIATION	
		3	Rott	5,19	RENONCIATION	
		4		33,81	RENONCIATION	
10.12.2014	17	169/43	Brunmatt	9,96	RENONCIATION	15.12.2014
		170/43		0,22	RENONCIATION	
		173/43		4,67	RENONCIATION	
		171/43		3,55	RENONCIATION	

09/2015 – AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'avenant à la convention présenté par le Conseil Général du Bas-Rhin relatif aux modifications des conditions d'intervention du CG67 en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le concours apporté par le CG67 donne lieu à une redevance fixée à 2€ par habitant et par an.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'avenant à la convention signée avec le Conseil général du Bas-Rhin relatif aux modifications des conditions d'intervention du Conseil général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols, et de l'autoriser à le signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Donne pouvoir au Maire pour signer l'avenant à la convention et toutes pièces s'y rapportant relatif aux modifications des conditions d'intervention du Conseil général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols ;
- Décide d'inscrire au budget les crédits pour l'application de cet avenant ;
- S'engage à rembourser au le Conseil général du Bas-Rhin à réception du titre de recette, l'intégralité du coût mentionné dans l'avenant à la convention précitée.

10/2015 – VENTE D'UN TERRAIN A GUNDERSHOFFEN :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Samuel KREIS domicilié 2 rue des Mines à Gundershoffen souhaite acquérir une parcelle qu'il entretient depuis de nombreuses années. Ce terrain est situé en zone UC du P.O.S.

GUNDERSHOFFEN		
Section 5	n°211 Kohlgarten	1,72 ares

Le Service des Domaines a estimé le 4 décembre 2014 cette parcelle à 11 700 € H.T. soit 6 802,32 € / l'are.

L'ensemble du Conseil Municipal débat sur le tarif et Monsieur EDER propose que cette parcelle constructible soit vendue a 10 000 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- VU la demande soumise,
- VU le plan cadastral,
- VU le plan d'occupation des sols,
- VU l'avis n° SEI 2014/1394 du 4 décembre 2014 du Service des Domaines estimant la valeur vénale du terrain à 11 700 € H.T.,
- Sur la proposition de M. EDER,
- APRES discussion et délibération

Décide à l'unanimité :

1. de céder à M. Samuel KREIS, domicilié 2 rue des Mines à Gundershoffen, au prix de 10 000 €, la parcelle de terrain ci-après sises en zone UC du plan d'occupation des sols à

GUNDERSHOFFEN		
Section 5	n°211 Kohlgarten	1,72 ares

au prix de 10 000,00 € (dix mille euros), payable dans un délai d'un mois après la signature de l'acte de vente.

2. de charger Maître Patrice RITTER, notaire à Woerth, de la rédaction de l'acte de vente ;
3. d'autoriser M. le Maire à représenter la Commune dans l'acte de vente à intervenir ;
4. de mettre à la charge de l'acquéreur tous les frais résultant de cette opération immobilière.

11/2015 – DEMANDE DE SUBVENTION – MUSIQUE SAINT WENDELIN :

M. le Maire soumet au Conseil Municipal une lettre du Président de la Société de Musique St Wendelin d'Eberbach – Schirlenhof qui sollicite l'attribution d'une subvention communale pour l'acquisition d'instruments de musique dont le coût s'élève à 3 080 € TTC pour l'achat d'1 grosse caisse (1 050 €), 1 paire bretelles grosse caisse (110 €), 1 stand (65 €), 1 pupitre (55 €), 2 trompettes (1 800 €).

Le Conseil Municipal

- VU la demande soumise
- SUR la proposition de M. le Maire
- APRES discussion et délibération

Décide à l'unanimité (Moins 1 abstention : M. KLEIN quitte la salle pendant le débat).

1. d'attribuer à la Société de Musique St Wendelin d'Eberbach – Schirlenhof une subvention de 3 080,-€ (trois-mille quatre-vingt euros) destinée à financer l'acquisition d'instruments de musique ;
2. de financer la dépense sur les crédits figurant à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

12/2015 – COMMISSION VERGERS HAUTE TIGE :

M. Le Maire explique que dans le cadre de la dynamique engagée en faveur des vergers haute tige sur le territoire, le conseil communautaire a décidé de poursuivre sa démarche globale pour la préservation des vergers.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, la CCPN souhaite que soit désigné un « délégué vergers » pour la Commune de Gundershoffen.

Le Conseil Municipal

- VU la demande soumise,
- VU les explication de M. Daniel MUCKENSTURM,

- SUR la proposition de M. le Maire,
- APRES discussion et délibération

Décide à l'unanimité de nommer Monsieur le Maire en tant que « délégué vergers » pour la Commune de Gundershoffen.

13/2015 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN LES BAINS:

Le compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 décembre 2014 adressé aux membres du Conseil Municipal, ne soulève pas d'observations de leur part.

15/2015 – COMMUNICATIONS ET DIVERS :

- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux du Service technique ;

La séance est levée à 21h45.

Lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

- 01/2015 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2014 ;
- 02/2015 Tarifs communaux 2015 ;
- 03/2015 Tarifs des loyers communaux pour l'année 2015 ;
- 04/2015 Subventions 2015 ;
- 05/2015 Dotations Scolaires 2015 ;
- 06/2015 Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2014 ;
- 07/2015 Liste des Marchés publics passés au cours de l'année 2014 ;
- 08/2015 Tableau de suivi des D.I.A. 2014 ;
- 09/2015 Avenant à la Convention avec le Conseil général ;
- 10/2015 Vente d'un terrain à Gundershoffen ;
- 11/2015 Demande de subvention Musique Saint Wendelin ;
- 12/2015 Commission Vergers Haute Tige ;
- 13/2015 Communauté de Communes du pays de Niederbronn-les-bains ;
- 14/21015 Communication et divers.

FEUILLET DE CLOTURE
Du 26 Janvier 2015

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>
Claude MUCKENSTURM	Maire	
Janine ERHOLD	Adjointe	
Claude URBAN	Adjoint	
Daniel BECK	Adjoint	
Jacques BURGER	Conseiller	
Daniel MUCKENSTURM	Maire-Délégué	
Claudine FREIDIG	Conseillère	
Michel KLEIN	Conseiller	
Jacqueline AMANN	Conseillère	
Georges MEYER	Maire-Délégué	
Francis EDER	Conseiller	
Hubert KRAEHN	Conseiller	
Brigitte ILTIS	Conseillère	
Corine SCHMITT	Conseillère	
Véronique STEPP	Conseillère	
Jacky LUX	Conseiller	
Anne-Catherine KAUTZMANN	Conseillère	
Christophe ENGEL	Conseiller	
Nathalie PETER	Conseillère	
Sylvia LEININGER	Conseillère	
Anne-Laure CANOT	Conseillère	
Anne BECKER	Conseillère	
Dany INGWEILER	Conseiller	
Eric ANTHONI	Conseiller	
Caroline MALLO	Conseillère	
Stéphanie GRUNENWALD	Conseillère	
Victor VOGT	Conseiller	